



# L'Echo Collongeois

Bulletin trimestriel de Collonges, Ecorans, Pierre & Villard

Juillet 2010 - n° 9

## L'EDITO DU MAIRE

Pour beaucoup, le mois de juillet signifie vacances, repos, évasion... Pour les écoliers la chanson « L'école est finie » prend tout son sens. Par contre pour les tous petits c'est la rentrée puisque la crèche intercommunale « La Ribambelle » a ouvert ses portes le 15 juin 2010. Un nouvel espace à découvrir, l'équipe du gestionnaire « Les Petits Chaperons Rouges » les accueillera jusqu'à l'âge de trois ans, ensuite ils graviront quelques marches et ils accéderont à l'école maternelle où ils commenceront leur scolarité. Ce nouvel établissement scolaire qui ouvrira ses portes à la

rentrée de septembre, comme le déménagement de l'école annexe et la réorganisation de l'école du centre, mobiliseront début juillet le personnel communal pour la mise en place du mobilier qui équipera les classes, la cantine, l'accueil périscolaire. D'avance je les remercie pour leur participation en coordination avec l'équipe enseignante. Je vous souhaite de bonnes vacances en laissant de côté les tracas quotidiens et je vous donne rendez-vous au mois de septembre.

André Duparc

## LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

### TRAVAUX ET BATIMENTS

**ECOLE MATERNELLE** : Promesse tenue, tout le monde a bien travaillé, elle ouvrira ses portes à la rentrée de septembre !

**PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**: La prochaine réunion publique se tiendra **le lundi 6 septembre à 20h00 au Foyer Rural**. N'oubliez pas que **ces réunions sont là pour vous informer et répondre à vos questions**. Nous n'avons qu'un faible taux de participation, et apprécierions vraiment que vous vous investissiez d'avantage dans ce projet qui nous concerne tous. En espérant que notre appel sera entendu. !

### COMMUNICATION / JEUNESSE / SPORTS / LOISIRS / ASSOCIATIONS

**SITE INTERNET** : il est maintenant en ligne, enfin!... allez y faire un tour, et nous serons heureux d'avoir vos impressions, commentaires, suggestions, idées...: [www.collonges.fr](http://www.collonges.fr).

### VOIRIE

**DÉCHARGE DU NANT** : Des déversements trop importants de déchets divers par des entreprises ont entraîné un éboulement du terrain. Le site est désormais dangereux. Pour le maintenir ouvert, outre les travaux pour le sécuriser, il faudrait recruter un agent afin de contrôler tout ce qui est déposé sur le site et prévenir les abus. Cela représenterait un coût très important pour la commune. La décharge est donc définitivement fermée. Les déchets verts, objets encombrants et inertes, pourront être déposés en déchetterie de Péron.

**NOUVEAU CANTONNIER** : Yves part pour de nouvelles aventures... et a été remplacé par Jean-Paul Turret.

**MATERIEL DE VOIRIE** : L'autofaucheuse Ferrari a rendu l'âme et nous investissons donc dans une nouvelle machine multi-fonctions, qui nous permettra de tondre les grands espaces, d'assurer un déneigement des parties non-accessibles par les gros engins et de tracter une remorque-eau pour l'arrosage des fleurs. A l'automne, un nouveau matériel de déneigement équipera le service voirie.

**LIAISON ECORANS – COLLONGES** : une étude a été lancée, afin de déterminer la faisabilité et le coût de la réalisation d'un chemin pour piétons et vélos entre Ecorans & Collonges, comme proposé dans notre profession de foi lors des élections. Nous vous tiendrons informés des résultats de cette étude.

## QUOI DE NEUF ?

### SURFEZ SUR INTERNET À LA VITESSE DE LA LUMIÈRE !

La fibre optique est un fil de verre transparent très fin qui conduit un signal lumineux codé permettant de transmettre des informations. La vitesse de propagation du signal lumineux permet de véhiculer une large quantité de données. Ce débit est largement supérieur à l'ADSL ou au WiFi, car la fibre supporte un réseau large bande par lequel peuvent transiter simultanément télévision, téléphone, visioconférence ou web.

Le Syndicat Intercommunal d'Électricité de l'Ain (SIEA) investit pour déployer le réseau fibre optique très haut débit LIAin (**L**iaison **I**nternet de **A**in). L'Ain est le seul département à œuvrer pour le très haut débit par le déploiement d'une fibre optique jusqu'à la maison (ou FTTH: **F**iber **T**o **T**he **H**ome).

La liste des Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) présents sur ce réseau et proposant des offres d'abonnement variées est disponible en mairie ou sur [www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr). Celui avec lequel vous contracterez un abonnement vous enverra une box et une box-TV (en option), puis contactera le SIEA qui procèdera au raccordement à votre domicile, et à l'installation du boîtier optique (en général sans frais). Vous raccordez ensuite la box au boîtier optique et à votre téléviseur/ordinateur/téléphone...

**La fibre optique n'est pas la TNT ou le câble**, mais une nouvelle technologie pour obtenir du **TRES** haut débit. Les fournisseurs travaillant actuellement avec la fibre optique sont régionaux, différents des fournisseurs nationaux de téléphonie que vous avez l'habitude de « côtoyer ». Notez également que des frais d'accès sont demandés : renseignez vous auprès des fournisseurs, et comparez les offres !

**Pour plus d'information, contactez le SIEA (04 74 45 09 07 ou [reso@siea.fr](mailto:reso@siea.fr)).**

### CRECHE INTERCOMMUNALE « LA RIBAMBELLE »

Elle a ouvert le 15 juin. **Des places sont encore disponibles dans les groupes des moyens et grands** (enfants qui marchent ayant entre 12 et 36 mois). La crèche sera ouverte tout l'été, afin de proposer de l'accueil occasionnel aux familles ayant besoin d'un mode de garde ponctuel, ou en remplacement de leur mode de garde habituel pour cause de congé. **Si vous êtes intéressé, contactez le service inscription le mardi & le jeudi, de 9h à 12h30, au 01.41.40.81.79.**

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE / ACCUEIL DE LOISIRS



A compter de la rentrée, Familles Rurales gèrera l'accueil périscolaire déjà existant, et mettra en place un accueil de loisirs comme suit :

- périscolaire : **le matin de 07h00 à 08H30 et le soir de 16H30 à 18h30**
- les mercredis : **de 07h30 à 18h30**
- les vacances scolaires : février, avril, juillet (pas août) et toussaint **de 07h30 à 18h30.**

Une grille tarifaire sera mise en place, selon un quotient familial déterminé par les revenus des familles:

Catégorie	Quotient	Journée avec repas	Périscolaire
A	0 à 670	17,80 €	1,60 €
B	671 à 820	19,80 €	1,80 €
C	821 à 940	21,80 €	2,00 €
D	941 à 1500	23,80 €	2,20 €
E	1501 et +	25,80 €	2,40 €

Les inscriptions & une réunion d'information se feront à la rentrée scolaire de septembre, afin de présenter le fonctionnement de l'accueil de loisirs aux familles. Vous serez informés très prochainement de la date de cette réunion, par affichage.

## FORMATION D'AUXILIAIRES EN PUÉRICULTURE – RENTRÉE 2010



La Région vient d'accorder son agrément pour la délocalisation de la formation d'auxiliaires de puériculture au Centre de Formation Professionnelle Jeanne d'Arc de Gex, qui proposera à la rentrée la préparation à ce concours. Il est également possible de s'inscrire directement au concours d'entrée. Vous trouverez plus d'information sur les conditions d'inscription, les dates et horaires de la formation, le contenu des modules, les épreuves du concours et le coût de la préparation sur le site du CFP de Gex : <http://cfp-jda-gex.org>. Vous pouvez aussi contacter la Mission Locale (04 50 41 60 46), le Pôle Emploi (3949), le Service emploi (04 50 42 65 00 / [emploi@ccpg.fr](mailto:emploi@ccpg.fr)).

## FÊTE DU 14 JUILLET : UNE BELLE SOIRÉE EN PERSPECTIVE

Cette année, c'est l'ensemble de cuivres de Chancy-Collonges qui organise la fête du 14 juillet. Après la cérémonie officielle et l'apéritif offert par la municipalité collongeoise, vous pourrez venir déguster un repas qui sera animé par l'orchestre « Sandrine et David ». Leurs valses et autres chansons vous conduiront à 22h vers la retraite aux flambeaux. Ce cortège nous accompagnera, au pas

d'une douce musique, près du terrain de foot d'où seront tirés les feux d'artifices. Après ce beau spectacle, tous les musiciens de l'ensemble de cuivres de Chancy-Collonges vous attendront avec joie au Foyer Rural pour terminer cette fête sous les rythmes endiablés de « Sandrine et David ». Nous vous attendons nombreux et pour l'avoir commandé, le soleil égayera cette chaleureuse soirée !

## LA BIBLIOTHÈQUE



Une petite pause dans le quotidien, dans les activités des enfants et les vôtres, prendre un peu de temps pour soi, s'installer tranquillement avec un bon bouquin sur les genoux, feuilleter un magazine, raconter aux enfants avec force gestes et intonations des histoires drôles, farfelues, captivantes, en en deux mots, profiter des vacances ! Avant de partir, n'oubliez pas de "faire le plein" de lecture pour les beaux jours... Du 9 juillet au 27 août, la bibliothèque est ouverte le vendredi de 17h30 à 19h (sauf les 16 juillet & 13 août). Bonne lecture... et bonnes vacances !

## QUE S'EST-IL PASSE A COLLONGES ?

### REPRISE DE LA BOULANGERIE

Après quelques travaux d'aménagement et une nouvelle devanture, la boulangerie a ré-ouvert ses portes pour le plus grand bonheur des collongeois (ouverture tous les jours de 6h à 13h30 et de 15h30 à 19h30).

### LA CHASSE AUX ŒUFS AU FORT L'ÉCLUSE

Fort l'Ecluse, dimanche 4 avril, jour de Pâques... Une foule d'enfants s'approche du Fort en criant, tous armés d'un panier et de bons souliers... A 10h la tension monte et au gong c'est le départ pour une

course folle à travers le grand labyrinthe du lieu. On court, on monte, on descend, on remonte, on redescend avec pour seul objectif... trouver les œufs en chocolat! ou encore ceux en plastique qui s'échangeront contre des lapins, eux aussi en chocolat... suisse! Du côté des membres de l'Association pour la Protection et la Mise en Valeur du Fort l'Ecluse, il faut assurer le ravitaillement et ainsi jouer le rôle des cloches semant sur leur passage leur précieuse cargaison. Pour eux aussi les montées d'escalier se succèdent, mais le sourire des

enfants fait oublier la fatigue. Bien vite, devant le nombre de « chercheurs », les 65kg d'œufs semblent insuffisants, et en urgence 20kg supplémentaires viennent compléter le stock. Tout au long de la journée le soleil maintient à distance la pluie, qui après avoir tenté de tomber vers midi renonce à troubler la fête. Au final, plus d'un millier de personnes est venu (re)découvrir ce lieu magique. La joie des petits exhibant leurs précieux trophées fait plaisir à voir, et nous fait dire « à l'an prochain! ».

---

## UN DÉFI RÉUSSI ! (DIMANCHE 25 AVRIL)

---

La course pédestre du Défi du Fort l'Ecluse a remporté un vif succès, le beau temps étant de la partie ! Pour cette 7ème édition, 144 adultes sont venus s'affronter sur le parcours de 5.4 kms. Cette course originale et ludique attire des coureurs de tout niveau et de tout âge. Chacun parcourt à son rythme les 330m de dénivelé et l'ascension des 917 marches de la galerie souterraine du Fort l'Ecluse creusées dans la roche. Pour récompenser les coureurs, la traditionnelle remise des prix et la tombola ont suivi l'épreuve, avec la présence des élus locaux. Et la journée s'est poursuivie dans la convivialité avec le repas préparé par les bénévoles. L'après-midi était consacré aux enfants avec le Mini Défi, proposant deux distances selon l'âge (0.6 ou 1.4 km) et la montée de 97 marches, et s'est terminé par un goûter et un petit cadeau pour chaque jeune participant. Un Défi réussi grâce à nos 40 bénévoles motivés et dynamiques, à nos sponsors locaux et bien entendu aux coureurs qui nous font le plaisir de participer !

---

## LE GALA D'ACCORDÉON DU COMITÉ D'EMBELLISSEMENT (2 MAI)

---

L'animation a été confiée à l'orchestre Phil Bouvier, qui a été champion du monde d'accordéon, accompagné de J. Déhier et J. Blocher. Plusieurs jeunes accordéonistes de notre région ont participé à la manifestation. Le but du gala, en plus de celui d'offrir un après-midi de danse à tous les amateurs, était aussi de donner la possibilité à des jeunes de se faire connaître. C'est certainement la meilleure façon pour que le Musette continue à faire partie des traditions françaises. Le public a beaucoup apprécié cet après-midi et les nombreux remerciements reçus nous l'ont prouvé. A bientôt !

---

## LE VOYAGE DU COMITE D'EMBELLISSEMENT (DU 13 AU 16 MAI)

---

Cette année la destination choisie a été les Dolomites. La plupart des 42 participants se connaissant déjà, la bonne ambiance a vite régné dans le car, et la levée très matinale a été vite oubliée! Après le tunnel du Mont-Blanc, les paysages se sont succédés. Au charme des châteaux de la vallée d'Aoste ont suivi les rizières de la région de Vercelli. Pendant la longue traversée de la banlieue de Milan, les buildings et les cheminées ont remplacé le vert de la campagne. C'est sur les rives du lac de Garde que nous avons pris notre 1er repas gastronomique, fort apprécié par tous les convives, et à la fin de l'après-midi nous avons rejoint notre hôtel et avons pu nous installer dans nos chambres.

Nous avons pu admirer des paysages uniques, mais aussi des villes telles que Cortina d'Ampezzo, Merano ou Bolzano. Les habitants se sont réapproprié l'espace de cette dernière et ont transformé le centre-ville en bannissant au maximum tout trafic motorisé. Un bel exemple à suivre !

Les apéritifs offerts par le Comité avant chaque repas ont donné à ce voyage une personnalité unique et ont été fort appréciés. Notre dernier dîner sur le retour nous a permis d'apprécier à fond la gastronomie italienne, et a mis fin en beauté à ce magnifique voyage.

## FOOT CLUB DE COLLONGES (FCC) DIMANCHE 6 JUIN

---



La tension était à son comble au sein du F.C.Collonges. En effet, les joueurs de la 1<sup>ère</sup> rencontraient les Portugais d'Annecy à 15h. Le FCC devait absolument gagner ou faire un match nul pour accéder à la 1<sup>ère</sup> division. Les Portugais jouaient également la montée et devaient gagner ce match. Les enjeux étaient énormes et le FCC tout entier tremblait en attendant le résultat final de ce match historique pour ce petit club. Devant un public venu nombreux pour encourager les 2 équipes, les collongeois ne se sont pas laissés impressionner et se sont défendus avec brio face à une équipe savoyarde hargneuse et volontaire. Au fil des minutes, le jeu s'est durci de part et d'autre et à la 2<sup>ème</sup> minute, sur un coup franc accordé à l'équipe adverse, les portugais d'Annecy ouvrent le score. La mi-temps est intervenue sur le score de 1 à 0 pour Annecy Portugais.

Le début de la 2<sup>nde</sup> période fut dominé par les joueurs locaux mais sans réellement inquiéter le gardien savoyard. Les portugais ont pris de l'assurance et ont su mettre en danger la défense collongeoise plusieurs fois grâce à de nombreux coups francs. Le public collongeois venu en masse commençait à se résigner et à ne plus espérer la montée en 1<sup>ère</sup> division lorsqu'à la 88<sup>ème</sup> minute, le ballon prit la direction des buts savoyards. Ce fut une explosion de joie autour et sur le terrain... L'entraîneur, les accompagnants, les joueurs, les membres du comité, les amis... tout le monde se rua au milieu du terrain pour congratuler cette équipe! La montée en 1<sup>ère</sup> division était assurée grâce à ce match nul, pour la 1<sup>ère</sup> fois pour le FCC. Jamais un niveau aussi haut n'avait été atteint... depuis la création du club, il y a 7 ans... Un bémol est venu toutefois ternir cette liesse générale avec des débordements de la part des joueurs et supporters adverses après le coup de sifflet final. Le point positif de ces échauffements d'après-match, est que les gendarmes ont pu être invités à la fête! Un grand bravo aux joueurs, à l'entraîneur, aux membres du bureau et au président... Un grand merci également à tout ceux qui ont un rapport avec le FCCollonges et le soutiennent. Un grand merci au Maire et au conseil municipal pour l'aide apportée tout au long de la saison. Cette saison est à marquer d'une pierre blanche et restera gravée dans les annales du FCC. Vous êtes tous invités à soutenir les équipes dès le mois de septembre prochain. Nous vous attendons nombreux autour du terrain !

## LES ENFANTS SONT DE SORTIE ...

---



La classe des Petites Sections a eu le plaisir de faire une journée à la ferme du coucher du soleil à Jonzier-Epagny. Nous avons donné à manger à de nombreux animaux : vaches, cochons, lapins, poules, ânes et poneys. Nous avons également fait un tour de char tiré par un tracteur, ainsi qu'une fantastique bataille de foin! Marie-Ange la fermière nous a montré la traite d'une vache et nous en avons goûté le lait. Les enfants ont terminé la journée par des ateliers tels que la fabrication d'un cochon en pomme de terre, un jeu de kim, ainsi que la manipulation de graines qu'ils ont moulues pour faire de la farine... Que de souvenirs pour nos apprentis fermiers, fiers de leur diplôme !

Les 10, 11 et 12 mai, les élèves de CE2 sont partis en classe nature au Grand Abergement. Ils ont séjourné au chalet Jean Macé situé en pleine nature, dans un cadre préservé, à la pointe du massif du Jura, entre bois et pâturages. Pendant ces 3 jours, les enfants ont réalisé de nombreuses activités (ballades, jeux, fabrication d'un appeau à buse, observation d'animaux, réalisation d'un terrarium...) et ont acquis de nouvelles connaissances sur la faune et la flore. Ce voyage a été surtout l'occasion de passer de très bons moments entre amis. Tous les enfants en garderont de très bons souvenirs !!!



## LES MARCHEURS SONT PASSÉS ! SAMEDI 29 JUIN

---

Collonges a accueilli les marcheurs du 1<sup>er</sup> tour pédestre du Pays de Gex. Celui-ci a pris le relais du tour du Jura, et les marcheurs ont arpenté les routes gessiennes durant 2 jours. Après le nord vendredi, c'est le



canton de Collonges qui a été traversé samedi avec une étape relais à Collonges. Le public et la municipalité ont accueilli les coureurs dans une ambiance festive mais néanmoins sérieuse. Les coureurs sont venus de St-Genis avant de repartir pour Farges, le Col du Sac et Thoiry par la route forestière. Cette course fut composée de 8 équipes de 6 coureurs avec comme favoris le 6<sup>ème</sup> du championnat du monde de cross-country en Belgique. Le Maire de Collonges a encouragé cette manifestation qui, espérons le, devrait être reconduite.

## LA VIE ASSOCIATIVE

### SOCIETE DE PECHE – L'AAPPMA DE L'ANNAZ



La société de pêche du canton de Collonges, dite AAPPMA de l'Annaz, propose aux pêcheurs la possibilité de pratiquer leur sport favori sur tout le parcours de la rivière Annaz, de Logras à Pougny, ainsi que sur le Groise, essentiellement sur la commune de Challex. Le Rhône et le site de l'Etournel sont essentiellement composés de salmonidés, de brochets et de sandres, sans oublier tout l'éventail de poissons dits « blancs ». L'AAPPMA de l'Annaz est actuellement forte de 150 sociétaires et l'association fait partie de la réciprocité nationale (c'est à dire qu'avec le permis, on peut pêcher dans 70 départements en France). Les permis sont en vente auprès des dépositaires habituels : pour Collonges, à l'Office du Tourisme.

Pour tout renseignement, contactez Christian Desmaris au 06 09 91 29 89 ou [mdesmaris@wanadoo.fr](mailto:mdesmaris@wanadoo.fr)

## LES PETITES HISTOIRES D'ANDRE PENEY

### VOS CLOCHES, LES CONNAISSEZ-VOUS ? (1987)

Est-ce l'indifférence ou l'habitude d'entendre les sonneries régulières des cloches du village qui ne frappent plus notre esprit ? On ne sait. Il est vrai que depuis des siècles, cette sonnerie fait partie de la vie, et si par hasard celle-ci s'arrête, on pose de suite des questions : « Que se passe t'il ? ».

Que l'on baptise, que l'on marie ou que l'on enterre, on admet difficilement encore que ces cérémonies se passent de cloches et la tradition que l'on veuille ou non s'accomplit... C'est peut-être cette grande habitude qui a fait que pour la semaine Pascale écoulée, personne, ou très peu de monde ne s'est aperçu que, contrairement à la règle bien établie, les cloches de Collonges ont continué à sonner du jeudi au samedi de Pâques, et que les enfants n'ont pas eu à lever la tête pour les voir partir ou revenir de Rome, où, suivant la légende, elles reçoivent beaucoup de bénédictions (!). Comme à Noël avec

l'homme à la hotte, je ne voudrais pas, ce jour là, être aiguilleur du ciel pour régler la circulation, soit dit en passant ! Mais trêve de plaisanterie, et revenons à nos cloches et à leur propre histoire.

En 1913, l'église de Collonges possédait une seule cloche, et celle-ci, fêlée, risquait d'assourdir tout le monde. Mais certains paroissiens mal informés prétendaient que cette cloche ancienne avait une valeur considérable, parce que contenant disaient-ils des métaux précieux : or, argent etc., affirmation qui plus tard, se révélait complètement fausse puisque soumise à la refonte, on constata qu'il s'agissait d'un métal des plus défectueux qui ne fut réutilisé qu'en très petite quantité. Sur la proposition de la maison Paccard, fondeur de cloches exerçant à Annecy, l'abbé Belouet alors curé de Collonges, décida en fin d'année 1913 le remplacement de la cloche fêlée par deux cloches de qualité (celles existant

actuellement), et qui furent coulées à Annecy fin mars 1914, en même temps que le fameux bourdon « la Jeanne d'Arc » de la cathédrale de Rouen.

La plus grosse (546 kg), tonalité la bémol, porte (comme le bourdon de Rouen) quatre effigies de Sainte Jeanne d'Arc à qui elle est dédiée (Jeanne et les voix, Jeanne guerrière, Jeanne au sacre, Jeanne sur le bûcher). La petite (225,5 kg), tonalité ré bémol, dédiée au Saint Curé d'Ars, porte son effigie et celle de Notre Dame de Lourdes, de Saint Théodule (patron de la paroisse) et de Saint Michel. Ces cloches parvinrent par chemin de fer à la gare de Collonges Fort l'Ecluse, puis transportées à l'aide d'un char de campagne jusqu'à l'intérieur de l'église où elles furent suspendues à la barre de fer existant au cœur pour y être bénies et baptisées aux

prénoms de Marie Elisa et Marie Thérèse, leurs marraines étant deux personnalités de la commune. Cette cérémonie suivie par toute la population eu lieu le jeudi 16 avril 1914, et la remontée au clocher par l'intérieur de l'église, alors que la cloche fêlée était évacuée par l'extérieur et destinée à la refonte. On ne pensait certainement pas ce jour là que ces cloches au joyeux carillon sonneraient moins de quatre mois après, le terrible tocsin de la mobilisation générale... Soixante treize ans après, Marie Elisa et Marie Thérèse, infatigables et en excellent santé musicale et mécanique, n'ont pas encore donné de signe de faiblesse, et personne n'a jamais manifesté – que l'on sache – d'animosité à leur égard.

## FETES ET EVENEMENTS A VENIR

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Qui ?	Contact
Mercredi 14 juillet	Fête du 14 juillet	Foyer Rural	Echo du Fort l'Ecluse	06 20 69 64 02
Mercredi 4 août de 17h30 à 19h30	Don du sang	Foyer Rural	Amicale des donneurs de sang	04 50 56 05 92
<b>Lundi 6 sept. A 20h00</b>	<b>Réunion publique PLU (plan local d'urbanisme)</b>	<b>Foyer Rural</b>	<b>Mairie de Collonges</b>	<b>04 50 59 61 25</b>
Dimanche 19 sept.	Thé dansant	Foyer Rural	Sou des écoles	
Samedi 2 oct.	Repas dansant	Foyer Rural	Pompiers	04 50 56 54 19
Vendredi 8 oct.	Loto	Foyer Rural	FCC	04 50 59 41 20
Mercredi 13 oct. De 17h30 à 19h30	Don du sang	Foyer Rural	Amicale des donneurs de sang	04 50 56 05 92
Dimanche 17 oct.	Foire artisanale	Foyer Rural	Comité d'embellissement	04 50 56 71 48
Dimanche 24 oct.	Loto	Foyer Rural	Groupement paroissial	04 50 59 62 98

## SAVOIR VIVRE & BON VOISINAGE

### HORAIRES POUR LE BRICOLAGE ET LE JARDINAGE

Du lundi au vendredi :  
8h – 12h / 14h – 19h30

Samedi :  
9h – 12h / 15h – 19h

Dimanche & jours fériés :  
10h – 12h

### HAIES / CLOTURES

Les personnes souhaitant entreprendre des travaux de clôture doivent en faire la demande en Mairie. Nous vous rappelons également que les haies ne doivent pas dépasser deux mètres de hauteur ni empiéter sur la chaussée. Merci de procéder à la taille si ceci est le cas chez vous.

## BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX

Le brûlage est interdit du 15 juin au 15 septembre. A l'exception de cette période, il ne pourra s'effectuer qu'après le lever du jour et l'extinction totale du feu devra avoir lieu avant 20h. Le feu ne doit entraîner aucune gêne et aucun danger, notamment par les fumées, et doit être effectué à une distance minimale de 25m des constructions.

Seul le brûlage du bois provenant des débroussaillages, tailles de haies et d'arbres est

autorisé. Le brûlage des déchets végétaux à forte teneur en eau, essentiellement la verdure (pelouse...) est interdit. L'adjonction de tout produit (pneus, huile de vidange, gasoil...) pour activer la combustion du bois est interdite.

La valorisation de ces déchets par compostage individuel ou en déchetterie doit cependant être privilégiée.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### NUMEROS IMPORTANTS

Pompiers	18 - ou 112 (portable)	Kinésithérapeute	04 50 59 66 19
Gendarmerie	17	Assistante sociale	04 50 42 12 65
Médecin	04 50 56 71 00	Ecole	04 50 59 68 30
Infirmières	04 50 56 71 64	Psychologue scolaire	contacter l'école
Pharmacie	04 50 59 60 17	Office du tourisme	04 50 59 40 78
Dentiste	04 50 59 61 31		<a href="mailto:otcollonges@ccpg.fr">otcollonges@ccpg.fr</a>

### DECHETTERIE DE PERON

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h  
Samedi : 8h30 - 18h                      Dimanche : 9h - 12h

**Si vous souhaitez publier un article ou autre, merci de déposer vos suggestions à la Mairie ou envoyez les à l'adresse e-mail indiquée ci-dessous. Pour le bulletin d'octobre 2010, avant le**

**10 septembre 2010**

**Merci !**

### MAIRIE DE COLLONGES

du lundi au vendredi : 9h - 11h30  
les lundi, mardi et jeudi : 17h - 19h

Tel. 04 50 59 61 25

Fax. 04 50 56 70 63

[collonge@cc-pays-de-gex.fr](mailto:collonge@cc-pays-de-gex.fr)

[www.collonges.fr](http://www.collonges.fr)

**Le Conseil Municipal se réunit les deuxièmes mardis de chaque mois.**

**Les comptes-rendus sont affichés devant la Mairie et publiés sur le site internet de la commune.**

*Imprimé par nos soins sur papier recyclé - ne pas jeter sur la voie publique*